

## Il n'y a pas de fatalité au chômage de masse

On n'a pas tout essayé pour lutter contre le chômage de masse. Les mesures connues, allègement de la fiscalité et des charges, libération du marché du travail seront loin de suffire.

Car, la France est une formidable machine à exclure. Exclusion évidemment par le chômage, mais aussi par le manque de formation d'une partie de la population active, par l'absence de politiques de logement efficaces qui accompagneraient le développement des bassins de vie et d'emplois et par une difficulté à anticiper des emplois de demain, en dépit d'un gigantesque potentiel de créativité. Enfin, exclusion par notre incapacité à donner des secondes chances à ceux que le travail actuel déçoit ou rebute.

Il nous faut repenser le fonctionnement du marché du travail marqué par l'existence d'emplois non occupés dans des métiers en tension, parfois depuis des années, l'extrême difficulté de notre pays à adapter les formations à la réalité du marché du travail et à encourager la création d'activités nouvelles.

Nous sommes convaincus qu'il est possible de créer suffisamment d'emplois pour éliminer le chômage de masse et de faire émerger une société de « pleine activité », c'est-à-dire une société où chacun a le sentiment de son utilité.

Tout d'abord, il faut recréer un vrai esprit d'entreprise, ce qui suppose l'instauration d'un climat de confiance et d'un meilleur management des entreprises valorisant le dynamisme et l'audace. Le salarié doit devenir un entrepreneur, que ce soit dans son entreprise ou au travers d'une création d'entreprise ou d'autres formes d'organisation (associations, coopératives, pôles de compétitivité, etc.).

Il faut désormais construire avec chaque enfant, par delà les déterminismes sociaux, une réussite basée sur la maîtrise du socle commun de la scolarité obligatoire et sur une orientation murie, choisie et non subie. Il faut consacrer bien davantage de moyens à la formation continue, beaucoup trop délaissée. Doivent alors se généraliser les possibilités de compenser un échec actuel - pensons aux décrocheurs - mais aussi de se reconvertir pour anticiper des bouleversements.

La politique de formation professionnelle, un échec majeur malgré des dépenses annuelles très conséquentes de 32 milliards d'euros, doit avoir comme priorité les chômeurs et les actifs des secteurs menacés ou en forte mutation.

Il faut aider ces publics, notamment les jeunes, à devenir mobiles et à aller vers les territoires dynamiques. Dans le cadre d'un pilotage par les nouvelles régions, les bassins de vie et d'emplois doivent être reconnus comme le lieu pertinent de la dynamique de création d'activités et d'emplois.

Il faut accepter que la révolution numérique décline inévitablement de nombreux métiers. De même que la robotisation n'est pas l'ennemi de l'emploi, la révolution numérique crée de nouvelles opportunités d'affaire, de nouvelles formes de richesses et de bien-être. Les charges sociales patronales pesant sur le travail peu qualifié restent alors préoccupantes. Il faut continuer à les alléger tout en faisant remonter progressivement les seuils.

Le logement étant devenu un problème majeur en France, que ce soit pour les jeunes et les entreprises, il faut mettre fin à l'éparpillement des nouvelles constructions de logements au profit d'une dynamique des territoires dont la compétitivité est désormais pénalisée par le manque de logements. La construction annuelle de 500 000 logements doit être réaffirmée comme un objectif. Il faut envisager de régionaliser la politique publique du logement qui est devenu inefficace et un gouffre avec ses dépenses annuelles de 40 milliards d'euros.

Mais surtout, le résultat de ces politiques économiques dépend du lieu d'action. Nous plaçons pour que les régions soient ces lieux. C'est le choc institutionnel majeur, celui de la suprématie des territoires sur l'organisation centralisée qui permettra de rompre avec la fatalité.

Jean-Pierre Aubert, *Secrétaire Général de la chaire « Mutations, anticipations, innovation »*

Michel Bernard, *ancien Directeur Général de l'ANPE, Président Délégué d'Alliance-Ville-Emploi*

Michel Berry, *Fondateur et responsable de l'École de Paris du management*

Patrick Cocquet, *Délégué Général du pôle de compétitivité Cap Digital*

Jean-Hervé Lorenzi, *Président du Cercle des économistes*

Claude Seibel, *Inspecteur Général Honoraire de l'INSEE*

Philippe Trouvé, *ancien Directeur scientifique du CEREQ*

Rose-Marie Van Lerberghe, *ancienne Déléguée Générale à l'Emploi et à la Formation Professionnelle*

Alain Villemeur, *Directeur scientifique de la Chaire « Transitions démographiques, transitions économiques »*